

S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 11 octobre 2024 (18h-20h)

<u>Présents</u>: Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Jacques Chauvet, Guy Valentin, Sébastien Denis, Jean-Louis Barlatier, Benoit Audema, Denis Reynaud, Philippe Aubert.

En visio: Arnaud Levillain, Pascal Schmitt, Michel Chadelas, Corinne Tournassat

Excusés: Dominique Laplante (pouvoir à Sébastien Denis).

1. Point sur les adhésions 2024 (information) => NB

Au jour de la réunion du Comité Directeur, le nombre d'adhérents s'élève à 322, soit 26 de plus qu'en septembre cela grâce à la session d'automne de l'Ecole de Voile Légère ainsi qu'à la Ronde Blanche de Septembre, dépassant le nombre d'adhérents 2023.

2. Point Financier et suivi des comptes en 2024 (information) => JLB/JLW

Le Compte de résultats montre un bilan positif d'environ 5900€ au 2/3 de l'exercice, et devrait augmenter d'ici la fin de l'année car 2 subventions de 1000€ chacune (département et Région) pour le GP Dragons sont à recevoir ainsi que celle pour le loyer du local à hauteur de 10400€. La prestation pour la MedMax a été facturée en Octobre et reste à être perçue (2500€), la prestation pour la Régate Safran (location de 2 bateaux avec pilotes pour 3 jours) sera facturée en novembre (2500€).

L'analyse financière par familles donne l'information suivante :

- La Voile Habitable est bénéficiaire
- Les Dragon sont fortement positifs, mais devraient s'équilibrer après le GP Dragon de la semaine prochaine, en plus des subventions un sponsoring de 2000€ sera encaissé.
- La Voile Légère est très largement bénéficiaire grâce à l'Ecole de Voile

Le bilan devrait être relativement positif et il est proposé de décider lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur de pas appliquer l'augmentation du tarif adhésion validé lors de l'Assemblée Générale 2024.

Le budget 2025 sera préparé pour le prochain Comité Directeur afin de voir les grands axes et établir une proposition de tarifs adhésion 2026 pour l'Assemblée Générale du 25 Janvier 2025.

3. Bureau

a. Point sur le secrétariat, Décision du Bureau (information) => JLW

Une augmentation du salaire de la secrétaire a été décidé par le Bureau étendu fin septembre.

En effet, depuis plusieurs années, la secrétaire est montée en compétence et en efficacité sur son poste, elle est appréciée de tous les adhérents, mais elle a néanmoins une contrainte kilométrique qui pèse fortement sur ses revenus (330€/mois), et elle travaille désormais plus de dimanches qu'initialement prévus dans son contrat.

Son salaire actuellement de 7% au-dessus du SMIC est augmenté de 200€/mois net au travers du dispositif de la prime de partage de valeur exonéré de charges sociales pour l'employeur.

L'objectif est bien évidemment de récompenser le travail accompli depuis plusieurs années, mais aussi de la fidéliser dans son poste afin de permettre à la prochaine équipe dirigeante d'aborder sereinement la mandature à venir avec une collaboratrice opérationnelle.

Reste à réfléchir, en accord avec la convention collective à un changement de son statut de « secrétaire »



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

vers une désignation de poste plus valorisante.

4. Commission Voile Légère

a. Point sur les stages et sessions d'automne (information) => JC

Pour la session d'automne qui ne se déroule que les samedis dorénavant, le plein est fait avec 9 enfants sur les Opti et 12 sur les cata de sport.

La décision prise l'an dernier de faire adhérer et licencier les enfants participants aux stages et sessions a permis à 7 des enfants de l'Ecole de Voile Légère SNGRPC de participer au Challenge Départemental Gard/Hérault du 9 Octobre dernier ; d'ailleurs l'un d'eux, Paco Girardin a remporté le Rond Initiation en Optimist.

Les stages ont moins de succès sauf celui de printemps. Celui d'automne sera proposé néanmoins.

Retour sur le Challenge Voile Légère (information) => JC

57 enfants ont participé au Challenge Départemental Gard/Hérault du 9 Octobre dernier, venant de Carnon, YCGM et d'autres club du département. La relation avec les coachs s'est très bien passée et la régate a été très agréable. 9 cata dont 6 venants de YCGM ont participé à l'épreuve, mais aucun des 6 de la SNGRPC le coach UCPA n'étant pas disponible le jour de la régate.

Jacques Chauvet dresse néanmoins un bilan mitigé de l'activité Voile Légère, car il gère une activité sans matériel, sans moniteur, sans locaux, la relation avec l'UCPA est encore compliquée, et une refonte du Plan Voile est à envisager prévoyant que les coachs UCPA soutiennent aussi l'activité régate de l'Ecole de Voile Légère. La Commission Sportive Voile Légère va réfléchir à des propositions pour améliorer la situation.

c. Point sur l'organisation du Grand Prix Dragon (information) => JC/JLW

13 bateaux sont inscrits au GP Dragon qui commence le 16 Octobre. 2000€ de subvention sont à recevoir et 2000€ de sponsoring. Les frais sont réduits à minima pour ne pas être en déficit sur l'épreuve. La météo reste incertaine pour les 2 premiers jours avec un BMS déjà annoncé. Un Trophée Christian CHAREE sera remis pour la course du Vendredi.

En 2025, le GP Dragon en Camargue sera aussi l'épreuve du Championnat de France, raison pour laquelle il fallait maintenir l'épreuve cette année.

5. Commission Voile habitable

a. Retour sur la réunion de la commission VH du 4/10/24 (information) = SD

Sébastien Denis est revenu sur la réunion de la Commission Sportive Voile Habitable du 4 Octobre dernier. La réunion portait sur plusieurs sujets :

- Les organisateurs de régates jusqu'en Juin 2025

Une majorité des organisateurs 2024 sont reconduits pour 2025. Néanmoins certains organisateurs 2024 ne souhaitant plus porter seul leurs projets, ils seront accompagnés par de nouveaux bénévoles qui seront en mesure de reprendre ces organisations dans les années futures. La transition est donc assurée. Le Comité Directeur valide les organisateurs proposés.

- Une information sur la règle de classement FFVoile et sur les résultats à faire remonter à la FFVoile

Afin d'optimiser les points coureurs et club à la FFVoile, demande est faite aux commissaires aux résultats de faire remonter pour toute épreuve à partir de 5B, un classement toutes classes si possible (si même course) à la FFV. Le but est d'augmenter le nombre de point coureur et par corrélation, la performance



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

club dans le classement club. Le comité Directeur valide la proposition.

- Une réflexion sur l'adaptation de la ronde de nuit qui ne rencontre pas le succès attendu Aucun organisateur ni aucun format de course différent étant proposé, La commission propose simplement de la retirer du Calendrier 2025.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le retrait de la Ronde de Nuit du Calendrier.

- L'ajout de l'épreuve des 100 milles Bernard Lacaze au Championnat Duo Occitanie, en lieu et place de la MiniMax.

La Minimax s'ouvrant aux équipages en 2025, et ne correspondant pas nécessairement au programme des épreuves au calendrier du Championnat Duo Occitanie de la Ligue, elle en est retirée. La Commission Sportive Voile Habitable propose que Les 100 Milles Bernard Lacaze deviennent la deuxième épreuve SNGRPC à ce calendrier. Le Comité Directeur approuve la proposition.

Une lettre de demande d'ajout au calendrier du Championnat Duo Occitanie sera rédigée par le Bureau et envoyée à la Ligue.

- Le projet de Trophée inter club proposé par la Ligue sur les supports Elliott 6 Voir ci-dessous
- Le maintien de l'application des RIR pour les régates 5C

Les RIR sont en applications depuis le printemps pour les épreuves 5C de la SNGRPC a des fins de tests et de formations des coureurs. D'un point de vu pédagogie des coureurs, c'est un succès. Mais d'un point de vu logistique cela reste compliqué à mettre en place afin que les observateurs puissent pratiquer le jugement direct sur l'eau. Cela est adapté aux Rondes Blanches et à la voile légère mais pas nécessairement aux autres régates. La Commission propose de maintenir les RIR en 2025. Le Comité Directeur propose de maintenir le test sur le premier trimestres 2025 et décidera après la Ronde Blanche de Printemps.

b. Bilan des régates passées (information) => SD

La Toi&Moi du 8 Septembre n'a rassemblée que 12 bateaux vraisemblablement pour des raisons météo. Aucun bilan financier n'a été fourni.

La première manche du Challenge de la Baie 2024-2025 du 22 Septembre a rassemblée 19 bateaux.

La Ronde SNSM du 5 Octobre a rassemblé 33 bateaux. Les bénéfices de la régate ainsi que la tombola organisée par Sébastien Denis ont permis de rassembler 1000€ qui seront remis prochainement à la station SNSM de Port Camargue lors d'une prochaine manifestation.

c. Point sur les régates à venir (information) => SD

Championnat 30/16 n°3 du 12 Octobre compte à ce jour 7 inscrits, les conditions météo musclées dissuadant les autres petits bateaux d'y participer, mais la régate est maintenue.

A ce jour 21 bateaux sont inscrits à la deuxième manche du Challenge de la Baie (note post réunion : 28 participants)

Les IC du Défi du Lion sont en cours de rédaction. Pour l'instant déjà 7 inscrits, 30 bateaux sont attendus. La fiche d'auto-contrôle est encore à diffuser.

d. Trophée Elliott Occitanie (validation) =>SD

La Commission Sportive Voile habitable propose de monter un équipage SNGRPC venant de la Voile Habitable pour participer au Trophée Elliott Occitanie 2025.

Le Trophée Elliott Occitanie 2025 est un championnat de régates inédit qui rassemblera les clubs de voile de toute la région Occitanie. Ce challenge en flotte partagée permet à un ou plusieurs équipages de club



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

de défendre les couleurs de leurs clubs sur des bateaux Elliott. Cette compétition se répartie en deux phases, de janvier à décembre 2025. (<a href="https://www.ffvoileoccitanie.net/trophee-elliott-occitanie-2025/?utm-campaign=Rentr%C3%A9e%202024%20-202024%20-

%20Ligue%20de%20Voile%20Occitanie&utm medium=email&utm source=Mailjet)

Chaque équipage en course est composé de 3 personnes (ou 4 si au moins 2 féminines ou 2 moins de 26 ans ou 1 et 1), et la liste par bateaux peut compter jusqu'à 6 noms (3 remplaçants).

La compétition se déroulera sur 2 à 4 week-end en fonction des résultats de l'équipage.

Jacques Chauvet suggère de monter aussi un équipage avec des U26.

Le cout est de 200€/weekend/bateau soit un cout total sur l'année possible de 2400€ si les 2 équipages vont jusqu'en finale. Il est envisagé de demander 10€/weekend/équipier soit 60€/weekend/bateau en produit, le reste est à la charge de la SNGRPC

Une aide du CDV est possible similaire à celle faite pour le DiO, ainsi que d'autres subventions de promotion de la pratique sportive à demander.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition de présenter 2 équipages SNGRPC pour ce championnat.

Jacques Chauvet et Sébastien Denis vont travailler sur le projet et monter les équipages, le dossier à la Ligue est à envoyer avant le 25 Novembre.

6. Commission Rondes et Rallye

a. Retour sur la Ronde Blanche d'Automne (information) => BA

48 néo-régatiers sont venus participer à la Ronde Blanche du 15 Septembre dernier, qui a déjà engendrée 10 primo adhésions à ce jour. Suite aux relances effectuées par la secrétaire, 3 autres prendront leur adhésion lors des épreuves de novembre et décembre.

Benoit Audema rappelle la nécessité que des bateaux accueillent les néo-régatiers certes sur la Ronde Blanche, mais aussi d'embarquer ces débutants et néo adhérents après lors d'autres épreuves du Club. Il invite la commission habitable à faire passer le message. Benoit remercie aussi chaleureusement et félicite la secrétaire pour son travail Corinne et pour son action précieuse de relance, de suivi, d'accueil, et d'information des nouveaux venus.

7. Commission Logistique

a. Devenir du Lomac 4T (décision) => GV/JC

Guy Valentin, responsable de la commission logistique, a mis aux enchères le Lomac 4T (sans la remorque) qui n'est plus utilisable pour les activités du Club, mais coute 180€/an en assurance. Aucune proposition n'a été faite dans le délai imparti. Sébastien Denis propose de le reprendre pour pièces pour 50€. Sébastien doit le débarrasser le plus rapidement possible.

Le Comité Directeur valide la proposition.

8. CDV 30-48

a. Action 1 jeune 1 habitable 2024 (information) => CT/SD

L'action du CDV 30-48 a eu lieu lors de la Ronde SNSM du 5 Octobre. 20 jeunes de moins de 26 ans (U26) étaient présents lors de la régates SNSM, sur 12 bateaux dont un équipage complet sur un First 31.7. Le CDV 30-48 reversera 290€ (240€ d'inscriptions et 50€ d'achat du trophée permanent Ronde SNSM) à la SNGRPC pour rembourser de leur inscription à la régate les équipages ayant embarqué un U26.

Jacques Chauvet propose que ces jeunes soient suivis en formant un groupe d'échange afin qu'ils puissent se motiver mutuellement à revenir régater ensemble.



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

9. MedMax 2024

a. Retour sur la participation des bénévoles SNGRPC (information) => JLW

Kito est très satisfait du travail effectué par les bénévoles SNGRPC pour la sécurité du départ de la MedMax et les en remercie. La facture relative au dépenses effectuées dans le cadre de la convention de moyen a été émise. L'inventaire du matériel prêté pour l'arrivée au Maroc est à faire. Un rendez-Vous du Club revenant sur la MedMax est à envisager pour la fin de l'année.

10. Points divers

n.a.

11. Prochaine réunion du Comité Directeur

Le Vendredi 15 Novembre 2024 à 18h

Fin de Réunion 20h00 Le 11/10/2024 Secrétaire Général Nicolas BILLIARD